

Gestion des sinistres responsabilité civile des entreprises – SRCE

Recensez les éléments à prendre en compte pour régler un sinistre mettant en cause la responsabilité de l'entreprise

Code produit : SRCE

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 14.0

Tarif :

Eligible DDA : oui

Public : nouveaux collaborateurs des services sinistres des risques d'entreprises ou RC

Prérequis :

aucun

Objectif

- comprendre les différents cas de mise en cause de la responsabilité de l'entreprise
- retenir les mécanismes de règlement d'un sinistre RC entreprise pour pouvoir les mettre en œuvre

Programme de la formation

1-Introduction

- Distinctions entre assurances de biens et assurances de responsabilité
- Responsabilité contractuelle / responsabilité extracontractuelle

2-RC exploitation

- Responsabilités en cours d'exploitation
- Garanties de base : dommages causés par les biens mobiliers et immobiliers, du fait des préposés, atteintes à l'environnement
- Garanties pour les engins motorisés de manutention
- Quid des véhicules personnels des salariés ?
- Garanties spéciales
 - Faute inexcusable de l'employeur
 - Faute intentionnelle d'un préposé de l'entreprise
 - Obligations conventionnellement acceptées
 - RC du fait des sous-traitants
- Garantie spécifique : biens confiés

3-RC après livraison / après travaux

- Responsabilit s en mati re de produits livr s / de travaux effectu s
- Diff rence avec l'assurance RC exploitation
- Importance de la notion de livraison
- Dommages r parables, exclusions
- Frais de retrait / d pose / repose

4-RC professionnelle

- Responsabilit s extracontractuelle et contractuelle (obligation de moyen ou de r sultat)
- Diff rence avec l'assurance RC apr s livraison
- Sp cificit s

5-RC du dirigeant d'entreprise

- Etendue de la responsabilit  du dirigeant
- Distinctions entre responsabilit  civile et responsabilit  p nale

6-Gestion des sinistres RC

- Analyse de quelques d finitions : notion de sinistre en RC et article 80 de la loi LSF, dommage, r clamation?
- El ments du sinistre
 - D claration
 - Dommage
 - Fait g n rateur
 - Lien de causalit 
 - Droit   r paration
- Expertise des dommages
- Proc dure amiable d'indemnisation
- Contentieux
- Prescription biennale
- Subrogation

Moyens d' valuation

M thodes p dagogiques

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques • Questionnaire de satisfaction   chaud compl t  par chacun   l'issue du stage • Questionnaire d' valuation   froid compl t  par chacun entre 2 et 3 mois apr s le stage | <ul style="list-style-type: none"> • R alisation de cas pratiques • Expos s   partir d'un diaporama •  changes d'exp riences |
|--|---|